**Communiqué de Presse**

La « 2ème Consultation nationale sur la mise en œuvre et le suivi des Objectifs de développement durable (ODD) » se tiendra à Rabat. Organisée conjointement par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, le Haut-Commissariat au Plan et le Système des Nations Unies au Maroc, elle tiendra sa séance inaugurale, le mercredi 12 juin 2019 à 15h00 à Rabat au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale et poursuivra ses travaux les 13 et 14 juin 2019 au Palais des Congrès de Bouregreg à Salé.

Intervenant 3 ans après celle de 2016, cette consultation sera consacrée à l’examen de l’état de mise en œuvre des ODD par le Maroc, et du niveau de réalisation de ses engagements internationaux dans ce cadre.

Les travaux de cette consultation qui s’inscrivent dans le cadre de l’élaboration du Rapport National sur les ODD, en perspective de la participation du Maroc aux échéances régionales et internationales en rapport avec le suivi de l’agenda 2030 pour le développement durable, bénéficieront de la contribution de l’ensemble des départements ministériels et autres institutions nationales, des collectivités territoriales, des représentants du secteur privé, de la société civile et des agences, fonds et programmes des Nations Unies.

Ils se dérouleront dans le cadre de panels s’articulant autour des cinq thématiques de l’Agenda 2030 à savoir : l’Humanité, la Planète, la Prospérité, la Paix, et les Partenariats et permettront d’apprécier les progrès accomplis, le degré d’alignement des stratégies nationales, les contraintes rencontrées et les défis à relever par le Royaume pour assurer la mise en œuvre des ODD, à l’horizon 2030.

Ils accorderont une importance particulière aux rôles du financement, du renforcement de capacités et du partenariat dans la réalisation de l’Agenda 2030, ainsi qu’aux questions transversales communes à l’ensemble des ODD comme l’égalité des sexes, les inégalités, et la transformation structurelle de l’économie.

L’Agenda 2030 a été adopté le 25 septembre 2015 par les chefs d’Etats et de gouvernements. Il fixe 17 objectifs de développement durable déclinées en 169 cibles. L’adoption de cet Agenda planétaire constitue la culmination des efforts de la communauté internationale pour incorporer dans un cadre cohérent, intégré et réaliste, la réponse aux défis émergents liés aux trois dimensions du développement, à savoir les dimensions économique, sociale et environnementale. La Commission des statistiques des Nations Unies a, dans ce cadre, arrêté 232 indicateurs destinés à assurer le suivi et le reporting et l’évaluation de ces objectifs.